BACCALAUREAT GENERAL
SESSION 2001
PHILOSOPHIE : série ES

Durée de l'épreuve : 4 heures coefficient : 4

Le candidat traitera, au choix, l'un des trois sujets suivants

---

Premier sujet :

L'art n'est-il qu'un mode d'expression subjectif ?

Deuxième sujet :

Le langage peut-il être un obstacle à la recherche de la vérité ?

Troisième sujet :

Dégagez l'intérêt philosophique du texte suivant en procédant à son étude ordonnée :

Même quand il s'agit des lois écrites, la meilleure solution n'est pas toujours de les conserver immuables. En effet, dans l'ordre politique il est impossible de préciser par écrit tous les détails, car la loi écrite a forcément pour objet le général, tandis que les actions ont rapport aux cas particuliers. Ces considérations montrent donc avec évidence que des changements sont opportuns pour certaines lois et dans certains cas. Mais si on considère les choses sous un autre angle, une grande vigilance, paraîtra s'imposer dans ce domaine. Quand, en effet, l'avantage qu'on retire du changement apporté est de faible intérêt, et comme, en revanche, il est dangereux d'habituer les hommes à abroger les lois à la légère, mieux vaut manifestement fermer les yeux sur quelques erreurs des législateurs ou des magistrats, car le profit qu'on pourra retirer d'une modification de la loi sera loin de compenser le dommage qui sera causé par l'habitude de désobéir à ceux qui gouvernent. La loi n'a aucun pouvoir de contraindre à l'obéissance, en dehors de la force de la coutume, et celle-ci ne s'établit qu'après un laps de temps considérable, de sorte que passer facilement des lois existantes à de nouvelles lois toutes différentes, c'est affaiblir l'autorité de la loi.

Aristote